



Association française d'ethnologie et d'anthropologie

Compte rendu de l'Assemblée générale 2011 de l'AFEA

Samedi 7 mai 2011, Amphithéâtre de la MSH, 105 boulevard Raspail

Rédacteurs : Vincent Battesti et Irène Bellier

Ordre du jour

- Café-accueil, enregistrement des adhésions et règlement de cotisations 2011
- Présentation du rapport moral et financier
- Vote des rapports ; discussion autour de l'actualité de l'association et du site web de l'AFEA
- Présentation du congrès et discussion autour du congrès
- Renouvellement du collège B-Association (avec brèves présentations des candidats)

La séance de cette assemblée générale (AG) est ouverte à 10h 15, en présence de 35 personnes, le nombre de procuration s'élevant à 20 pour le collège A (des individus), et 2 pour le collège B (des associations). Soit 56 votants présents ou représentés.

Après l'énoncé des procurations et des points à l'ordre du jour, la secrétaire générale, Irène Bellier, passe la parole à Gilles Raveneau, président de l'association, pour la présentation du Rapport moral et à Alexandre Soucaille, trésorier de l'association, pour le rapport financier (voir en pièces jointes).

Rapport moral (résumé)

Le président a rappelé brièvement l'origine de l'AFEA, sa vocation, son caractère ouvert et pluriel, sa composition en deux collèges des personnes et des associations, le principe de la représentation au Conseil d'administration (CA) des individus, élus pour 3 ans, et des associations membres, dont le mandat est renouvelé annuellement. Il annonce la démission du CA de Marie-Pierre Julien (collège B des associations) et le départ du bureau de David Khatile (collège B des associations). Le CA émanant de cette assemblée générale devra pourvoir au renouvellement du bureau composé de 6 personnes. À ce jour, siègent au bureau le président Gilles Raveneau, la vice-présidente Sylvaine Camelin, la secrétaire générale Irène Bellier, le trésorier Alexandre Soucaille et la trésorière adjointe Céline Rosselin.

Gilles Raveneau a rappelé que les objectifs de l'AFEA sont nombreux et que nous avons beaucoup avancé sur chacun d'eux, même si ce n'est pas encore pleinement : l'association, à peine deux ans, est encore jeune. L'un des objectifs de l'AFEA est de parvenir à une meilleure visibilité de l'anthropologie et de l'ethnologie dans le paysage des sciences humaines et sociales (SHS), soumis à de grands mouvements liés à la

réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, et dans la société. Il est aussi de développer les relations scientifiques entre les membres de l'association, les associations membres et les autres organisations des SHS. L'AFEA a adhéré au Conseil mondial des associations d'anthropologie. Un des objectifs que nous nous donnons, au sein de l'AFEA, est de développer les relations scientifiques par la voie des « Groupes de travail » et la mise en place de « Réseaux de recherche thématique », laquelle devrait être affirmée à l'occasion du congrès qui permettra de rassembler les personnes intéressées. En effet, certains ateliers thématiques ou certains thèmes du congrès devraient perdurer sous la forme de réseaux de recherche thématique après le congrès de septembre 2011 (y compris sous la forme de manifestations inter-congrès).

Le CA s'est réuni très régulièrement durant l'année 2010 (environ tous les deux mois, soit à sept reprises). L'AFEA a connu une baisse de ses adhérents en 2010, qui s'est déjà totalement inversée en ce début 2011 grâce à l'organisation du congrès. L'enjeu est de continuer d'attirer les anthropologues et les ethnologues vers l'AFEA et de les fidéliser. Il rappelle les modalités d'adhésion et les tarifs différentiels proposés aux individus, selon leurs revenus, et aux associations.

L'AFEA a pris certaines positions publiques pour marquer ses critiques en 2009 à l'égard des réformes de l'université, impulsées aux niveaux européen et national, et a accompagné plusieurs initiatives en 2010 pour critiquer la réforme des masters, le processus de Bologne, la nouvelle nomenclature des SHS, la réforme de l'enseignement des sciences économiques et sociales dans les lycées, et les initiatives gouvernementales relatives à l'adoption de loi stigmatisant les étrangers en France et le port du voile intégral. Ces positions sont consultables sur le site web dont il fait une brève présentation, notamment dans son ambition de devenir le portail de l'anthropologie en France, avec la participation de tous. Gilles Raveneau rappelle la nécessité que tous les adhérents s'inscrivent sur le site web de l'AFEA pour y collaborer et *a minima* recevoir automatiquement la lettre hebdomadaire de l'AFEA.

Il évoque ensuite le dispositif du congrès dont l'organisation a été débattue à chacun des CA, dont l'ambition est de réunir les anthropologues en France — quelques soient les options théoriques, le travail et le statut de chacun —, de montrer cette pluralité des approches et des travaux, et de devenir un rendez-vous régulier de la discipline (tous les trois ans) pour combler le manque criant en France d'une telle structure existant ailleurs. Il fait appel aux bonnes volontés (bénévoles ou avec une aide pour les précaires) pour faciliter l'organisation de cet événement majeur qui d'ores et déjà a attiré plus de 400 demandes de participation.

La question du financement de l'AFEA demeure : elle vit d'abord des cotisations de ses membres et il est toujours difficile de faire entrer ces cotisations. Il est proposé de maintenir les cotisations à leurs montants actuels, soit 30 € pour les cotisations individuelles (ou 15 € pour les chômeurs et précaires, étudiants et membres d'une association adhérente de l'AFEA) et 100 € pour les cotisations associatives (ou 50 € pour les associations de moins de 50 membres).

Dans la discussion qui suit la présentation du rapport, il est débattu des relations entre les membres de l'AFEA et le CA, ainsi que la possibilité de prendre connaissance des décisions du CA.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier (résumé)

Le trésorier, Alexandre Soucaille, présente le rapport financier arrêté au 31 décembre 2010. L'association compte à cette date 74 membres individuels et 13 associations. Ces chiffres évoluent de façon très positive en 2011 avec l'annonce du congrès (au 6 mai 2011, par exemple, nous en étions à 126 membres individuels, aujourd'hui environ à 150). D'un point de vue financier, on note des entrées à hauteur de 5 118,52 € et des dépenses à hauteur de 2 711,02 €.

Il présente ensuite les éléments comptables relatifs à l'organisation du congrès. À ce jour, plus de 50 personnes se sont inscrites au tarif étudiant / vacataire / chômeur de 15€ qui fait bénéficier de la gratuité de l'inscription au congrès. Les nouvelles adhésions se présentent tous les jours, en raison de la date limite du 15 mai pour bénéficier du tarif le plus favorable. Tous les nouveaux adhérents n'ont pu être convoqués à l'AG du fait de cette temporalité. Il présente ensuite le budget du congrès, attirant l'attention sur le fait que les organismes publics sollicités n'ont à ce jour donné aucune réponse aux dossiers de demande de subvention qui ont été faites : CNRS, IRD, IFRE, ministère des Affaires étrangères, ministère de la Culture, Mission ethnologie, Ville de Paris, Région Ile-de-France.

Le trésorier nous fait part de données hors bilan financier 2010 concernant le congrès. À titre indicatif, nous avons récolté pour 1 690 € d'inscriptions payantes à ce jour et 1 100 € de dons des associations membres de l'AFEA. Il est attendu Une recette de 2 500 €, des subventions institutionnelles de l'ordre de 9 500 €, 13 000 € des ministères, et 8 500 € de diverses instances territoriales.

La discussion tourne autour du problème de l'inadéquation des formules de subvention proposées par certains organismes au regard des demandes qui sont les nôtres. L'organisation d'un congrès ne correspondant ni aux grilles, ni aux temporalités, ni aux montants d'une mise en place de projets de recherche destinataires habituels de ces subventions scientifiques. Il a été demandé si le ministère de l'Éducation nationale avait été sollicité, notamment par la voie de l'Action culturelle des rectorats, ce qui n'a pas été fait, mais un dossier a été transmis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

À ce jour, les priorités du financement du congrès portent sur la rémunération des étudiants qui travailleront pour le congrès en septembre, l'organisation des voyages et séjours des invités pour les conférences plénières, la communication et l'affichage du congrès ainsi que la production d'un programme et d'une plaquette de présentation du congrès et le café offert aux congressistes. Si les moyens sont disponibles, il est prévu de procéder à une édition papier du programme, de donner aux participants un « dossier congrès » et d'organiser une soirée festive.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Ci-après, le bilan comptable au 1^{er} janvier 2011

Entrées		Dépenses	
Adhérents individuels (74) :	1 410€	Site web :	2 254,48€
Associations adhérentes (13) :	800€	Frais Bancaires :	67,74€
Buffet ag :	185€	Divers :	393,80€
		• Location salle ag 358,80€	
		• site assises 35€	
Ancien solde	2 723,52€		
Sous total	5 118,52€		2 711,02€
Solde au 1er janvier 2010	+2 407,50€		

Présentation du site web <http://asso-afea.fr>

La secrétaire générale passe la parole à Vincent Battesti, membre du CA, pour la présentation du site web qui a été inauguré en 2010. Démonstration à l'appui, il présente la page d'accueil, laquelle permet de consulter aussi les archives des Assises qui ont précédé la création de l'AFEA, ainsi que les différentes rubriques du site. Il explicite la structure du site web. Comme le rappelait Gilles Raveneau dans son rapport morale, le site se veut être un portail : davantage qu'une vitrine de l'association ou de la discipline, il est conçu aussi comme un lieu de travail. Ce site est évolutif et, par exemple, réserve une place particulière au prochain congrès : la publication en ligne sur le site web de l'Afea des résumés des communications est prévue, et pourquoi pas, par exemple, celle d'actes du congrès déposés sur HAL. Enfin, Vincent Battesti souligne le caractère collaboratif du site web (en Spip) et encourage les ethnologues et particulièrement les membres de l'AFEA à s'inscrire sur le site.

Des questions portent sur la protection des adresses e-mail — et il est alors précisé que le site est protégé contre le piratage — et sur la confidentialité des données : par souci de transparence, les comptes rendus des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales sont en effet en ligne sur le site. Certains membres suggèrent de réserver les comptes rendus de CA aux seuls membres. Une question est posée sur le lien entre la liste « docpostdoc-ethno » (propriété de Caroline Legrand, non membre de l'AFEA) et le site web de l'AFEA. En effet, il y a une certaine redondance entre cette *mailing-list* et les rubriques « Calendrier de l'anthropologue » et « Transparence, Info. Postes » du site web. Vincent Battesti rappelle que Caroline Legrand n'avait pas souhaité une fusion ou une association entre les deux médias. Ils peuvent aussi être considérés complémentaire, l'idée demeurant que chacun assume un rôle en répercutant les informations pertinentes sur les plateformes de son choix. Le site web de l'AFEA, cependant, dépasse de loin ce que l'on peut attendre d'une *mailing-list* en étant une plateforme de consultation, de diffusion des informations relatives à l'anthropologie et l'ethnologie et de travail (groupes de travail, réseaux thématiques de recherche, annuaires, forum, répertoire web, actualité des associations, etc.).

Présentation du congrès

Gilles Raveneau reprend la parole pour exposer l'état d'avancement du congrès 2011 ; il rappelle notamment qu'il est articulé autour de séances plénières, d'ateliers et de tables rondes et que le CA constitue le comité d'organisation du congrès. Il ne peut nommer ici toutes les personnes qui y contribuent bien que leur travail soit conséquent et mérite remerciement. Les noms des orateurs pressentis pour les conférences plénières sont mentionnés ainsi que les thématiques traitées.

Le président donne la parole à Vanessa Manceron pour évoquer le contenu du congrès et au gros travail d'organisation qu'elle a accompli avec Sophie Houdart. Le nombre des réponses à communication (près d'une centaine lors du premier appel, plus de 300 lors du second appel) montre que le congrès attire. De grandes thématiques se dégagent des propositions qui ont été faites pour l'organisation d'ateliers et de tables rondes. Une moitié des communications individuelles (150) sans ateliers ont été rapprochées d'ateliers déjà organisés — et les responsables de ceux-ci sont informés des modifications (les plus légères possibles) qui sont proposées — ou bien regroupées en de nouveaux ateliers. L'ensemble de ces ateliers ont été regroupés en thématiques : corps, santé, nature, éthique professionnelle, urbain, nouvelles technologies, etc.

Sylvaine Camelin prend le relais pour exposer le gros travail en cours (avec Sophie Chevalier) pour la mise en place du planning des 87 sessions prévues (soit 22 sessions par jour), des 14 tables rondes, du forum des revues et du forum des associations. Le dispositif est délicat à caler dans les trois jours et demi du congrès et les onze salles et l'amphithéâtre qui sont mis à disposition, mais aussi de permettre aux congressistes d'assister à toutes les communications d'une même thématique. Il est rappelé que ne peuvent participer au congrès que les personnes qui sont dûment inscrites, un nouvel appel sera fait pour que les organisateurs d'ateliers et de tables rondes répercutent cette nécessité auprès des participants pressentis. Un mail sera adressé à tous pour l'envoi de courts résumés de présentation des ateliers et tables, et des communications dans un format standard (en 10 lignes) facilitant la mise en page du programme. Tout devrait être reçu pour le 15 juin. Sylvaine Camelin se dit « techniquement optimiste » pour ce congrès et rappelle que le premier jour sera inauguré par un discours du directeur de l'EHESS qui héberge le congrès et par une ouverture de ces journées par le président de l'AFEA ; suivra ensuite la première conférence plénière. Les jours suivants, les plénières seront en fin de journée.

Un débat accompagne la présentation de ces différents éléments portant sur : la délivrance d'attestation d'inscription au congrès — le trésorier confirme que cela peut être fait — ; le temps prévu pour que les associations membres discutent et développent des collaborations plus fortes entre elles afin de renforcer le caractère fédératif de l'AFEA ; le format des communications — les organisateurs d'atelier sont libres de solliciter des communications écrites — ; la publication des actes — les responsables d'atelier sont libres de juger de la qualité et de proposer une publication, l'AFEA *a priori* ne s'en chargera pas — : l'enregistrement audio et/ou vidéo des débats — cela devrait pouvoir se faire pour les plénières en s'appuyant sur Canal U et le CERIMES, à condition que les participants donnent un consentement écrit, et aussi que les moyens soient disponibles pour la post-production — ; les contributions demandées aux participants des tables rondes — le principe retenu est que seuls les participants des tables rondes organisées par l'AFEA ou par les associations qui contribuent financièrement à l'organisation du congrès sont dispensés de paiement. Il est rappelé que la date limite

d'inscription au congrès est le 15 mai 2011 (les noms des inscrits seront publiés sur le site de l'AFEA).

Élection des membres du collège B, des associations.

Ne sont pas soumis à réélection les associations dont les représentants siègent au bureau, ce dispositif a été retenu afin de permettre la continuité nécessaire à la mise en place du congrès. Six candidatures sont enregistrées, neuf représentants des associations s'expriment. Les six associations élues à l'unanimité des votants sont : ACAJ, AFA, AMADES, APRAS, Association des amis de Jean Rouch, Société française d'ethnomusicologie. Auxquelles s'ajoutent au CA : Passerelles et Société d'Ethnologie Française.

La séance est levée à 12 :45

----- fin de compte rendu -----